



# Rapport d'activité 2016

Direction régionale de l'alimentation  
de l'agriculture et de la forêt  
Pays de la Loire





L'évolution des politiques publiques agricole, agroalimentaire et forestière, aura nécessité une mobilisation importante des services déconcentrés du ministère chargé de l'agriculture. La DRAAF, placée sous l'autorité du préfet de région, les directions départementales des territoires (et de la mer) DDT(M) et de celles en charge de la protection des populations ainsi que les établissements d'enseignement agricole sont les acteurs clefs du pilotage de ces politiques.

Les attentats qui ont endeuillé notre pays ont également conduit la DRAAF et le réseau des établissements d'enseignement agricole à repenser les questions de sécurité mais également à ré interroger notre façon d'aborder avec les jeunes qui nous sont confiés les valeurs de la République.

La DRAAF, partenaire de la Région, nouvelle autorité de gestion des crédits européens du FEADER, et les DDT(M) en tant que services instructeurs ont concouru à la finalisation du programme de développement rural régional. Grâce à notre forte mobilisation au côté des services de la Région les principaux dispositifs de soutien à la compétitivité des filières ont été rapidement opérationnels.

Cette année aura été marquée par une crise profonde des filières animales. Cette crise a conduit l'État à mettre en œuvre un plan de soutien ambitieux d'allègement des charges des exploitations en difficulté. Les investissements ont également été soutenus par la DRAAF dans le cadre du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAIE) pour les exploitations élevage. Plus de 800 dossiers de demandes d'aides à l'investissement ont ainsi reçu un accord de subvention au titre de l'année 2015.

De nombreux chantiers ont été menés, avec la volonté d'une concertation effective. L'élaboration du nouveau schéma directeur régional des exploitations agricoles qui remplacera les actuels schémas départementaux est emblématique de cette détermination.

La nouvelle politique de l'alimentation est désormais bien ancrée dans le paysage régional en partenariat avec les autres ministères, les collectivités, les professionnels et les associations. L'implication, tout au long de l'année, des différents acteurs a permis de donner une impulsion significative en matière de développement de l'approvisionnement de proximité en restauration collective.

Les actions en faveur du développement de l'agro-écologie ont été poursuivies dans ses différents axes, et ont conduit à la reconnaissance de 23 groupements d'intérêt économique et écologique (GIEE). Les établissements d'enseignement agricole de la région ont été fédérés autour du projet collectif d'apprendre à enseigner autrement qui implique une réflexion sur l'innovation pédagogique.

Enfin, 2015 aura été marquée par l'apparition ou la ré-émergence sur le territoire national de risques sanitaires touchant les productions animales et végétales qui nécessitent notre vigilance.

Ce rapport d'activité est un reflet des sujets et des temps forts qui ont rythmé l'année pour les équipes de la DRAAF, que je remercie, chaleureusement, de leur engagement.

Bonne lecture à tous.

Claudine LEBON

## Quelques dates clés 2016

**19 Février**

Tables rondes élevage

**15 Mars**

Séminaire aide alimentaire

**20 Mai**

réunion sécurité dans les établissements  
d'enseignement agricole

**10 Juin**

Convention Culture-Agriculture

**18 Juin**

SDREA

**26 Aout**

Séminaire personnels  
CFA/CFPPA

**09 au 11 Septembre**

Terres de Jim

**16 Septembre**

Convention DRAAF, Rectorat et Ligériaa

**18 Octobre**

Préfect présentation résultats observatoire

**05 Décembre**

CRALIM : approvisionnement de proximité

**14 Décembre**

PNFR : ateliers bois

# Le soutien aux filières

## Structures des exploitations agricoles

**agricoles**: tendances issues de l'enquête structures 2013

Entre 2010 et 2013, la région Pays de la Loire a perdu 10 % de ses exploitations et 0,5 % de la surface valorisée par l'agriculture. Les exploitations ont poursuivi leur agrandissement : les grandes structures représentent désormais plus d'une exploitation sur deux et sont pour les trois quarts sous forme sociétaire. La diversité des productions végétales et animales demeure une caractéristique de l'agriculture ligérienne. Bien que les grandes cultures gagnent peu à peu du terrain aux dépens des prairies, l'élevage constitue toujours l'orientation dominante, en particulier les secteurs laitier et avicole.

En 2013, la ferme Pays de la Loire, c'est notamment :

- 2,55 millions de bovins,
- 36 millions de poulets de chair,
- 1,52 million de porcs,
- 2 093 000 hectares de surface agricole utilisée, dont
  - 1 227 300 ha en superficie fourragère principale (535 500 ha en prairies semées, 401 500 ha en herbe et 286 000 ha en maïs fourrager ...)
  - 789 000 ha en céréales et oléoprotéagineux,
  - 34 750 ha de vigne et pépinières viticoles

L'ensemble des activités agricoles mobilise 67 000 personnes travaillant de façon régulière, à temps complet ou non, sur les exploitations.

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles est l'opération statistique menée entre les recensements agricoles pour suivre l'évolution des structures. Un dixième des exploitations recensées en 2010 a été interrogé entre l'automne 2013 et le début de l'année 2014. Les données recueillies portent sur la campagne 2012-2013. Elle sera renouvelée au cours du 4ème trimestre 2016 auprès de 3 500 exploitations agricoles de la région.

L'enquête fournira des informations sur les caractéristiques des exploitations et de la main d'œuvre et s'intéressera également aux méthodes de production

## Filières d'élevage

En 2015, les filières bovines et porcines ont été confrontées à une crise majeure. Si la situation de la filière porcine était déjà dégradée depuis fin 2014, l'embargo russe, la crise financière grecque, la fièvre catarrhale ovine (FCO), la suppression des quotas laitiers ont entraîné le déséquilibre des marchés très concurrentiels entre pays européens.

L'ampleur de la crise issue de la chute des prix des viandes et du lait a entraîné l'adoption du Plan national de Soutien à l'Élevage (PSE) ainsi que des mesures spécifiques par la Commission européenne.

Au cours du deuxième semestre 2015 plusieurs foyers d'influenza aviaire détectés dans le sud ouest de la France ont entraîné la fermeture des marchés à l'export dans les filières foie gras et de productions d'œufs à couver, impactant des opérateurs situés dans la région.

### Bilan du Plan de Soutien à l'Élevage (PSE) en Pays de la Loire

Au cours de l'été 2015, le dispositif de soutien aux éleveurs les plus endettés et fragilisés par la crise a été mis en service au sein des cellules départementales d'urgence sous l'autorité des préfets.

La région Pays de la Loire a été doter d'une enveloppe de 17,8 millions € pour la prise en charge d'intérêts d'emprunts au titre du Fonds d'allègement des charges (FAC).

Au cours du 2ème semestre 2015, plus de 8 600 dossiers ont été déposés et instruits par les DDT(M) aboutissant à l'éligibilité de plus de 4 200 dossiers.

**L'enjeu du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAE) est d'améliorer la performance globale des exploitations pour faire face à une concurrence accrue et à l'augmentation des coûts de production, de réduire l'impact environnemental, d'améliorer les conditions de travail, par des investissements structurants dans les outils de production.**

Ainsi, la maquette prévisionnelle du programme de développement rural (PDR) 2014-2020 des Pays de la Loire prévoit 146 millions d'euros d'aide publique totale (Etat, Région, FEADER, Agence de l'eau, Conseils départementaux) sur le volet élevage.

**Deux appels à projets ont été ouverts en 2015.** Plus de 1 000 dossiers ont été déposés et instruits dans les DDT(M) pour les différentes filières, pour 844 dossiers éligibles.

Au regard des enveloppes disponibles après abondement, 789 dossiers ont pu être soutenus.

Afin de prendre en charge la majorité des dossiers, le ministère de l'agriculture a augmenté, en cours d'année, sa participation financière de 6,4 millions €, portant ainsi à **11 millions € la part des crédits de l'Etat** consacrés à la mise en œuvre du PCAE.

La mobilisation par la Région de 4,6 millions € et des crédits européens (FEADER) a permis de porter **l'enveloppe régionale globale 2015 du PCAE élevage à 34 millions €.**

La mise aux normes des bâtiments d'élevage, dans le cadre de la directive nitrates, a représenté 3,9 millions € de subventions, financés par l'État, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le conseil départemental de la Sarthe et le FEADER.

## La filière viande Grand Ouest

En 2015, une étude sur la filière viande dans le Grand Ouest a été conduite conjointement par les services de la DRAAF et l'INSEE des régions Pays de la Loire, Bretagne et Normandie. Cette étude vise à **identifier le contour de la filière Viande sur le bassin Grand Ouest et à en dresser un diagnostic**, afin de mettre en avant les caractéristiques du bassin et les enjeux de restructuration de la filière. Cette étude sera déclinée au niveau de la région des Pays de la Loire en 2016.

**Le Grand Ouest, premier bassin de production et de transformation de viande de France**, représente 60 % de la production nationale. Cette activité, pèse pour un tiers de l'emploi agricole du bassin.

En aval, 63 000 emplois sont occupés essentiellement dans des activités industrielles et de commerce, parmi lesquelles l'abattage, la transformation et le commerce de gros. En France, la moitié des salariés de l'abattage travaillent dans le bassin Grand Ouest. La production de viande et l'abattage sont très présents dans les Pays de la Loire et en Bretagne et regroupent des entreprises de grande taille. Le bassin normand est composé d'un réseau dense de petits établissements, plus orienté vers le commerce de gros. Face aux difficultés, la filière a entamé un processus de réorganisation.

# Filières végétales

## Conjoncture 2015

L'année se caractérise par une bonne récolte en termes de qualité et de quantité pour les cultures d'hiver. Le rendement des prairies est supérieur à la moyenne en 2015. Seuls le maïs et le tournesol ont pâti de la sécheresse estivale. Malgré des situations fluctuantes selon la période de l'année, le secteur des fruits et légumes a bénéficié d'une année correcte, à l'exception notable du melon et du radis du fait de disponibilités trop importantes.

Hormis le Muscadet qui connaît des prix plancher, les cours moyens de la campagne 2014-2015 progressent de 3 à 16% selon les vins. A l'automne, les vendanges ont allié qualité et quantité sur l'ensemble de la région.

*La DRAAF suit les productions et les prix d'un certain nombre de produits phares de la région. Une information hebdomadaire, à destination des services du ministère de l'agriculture et de ses partenaires professionnels, est effectuée pour les fruits et légumes. Des notes de conjoncture sont publiées chaque mois et/ou trimestre pour l'ensemble des filières.*

Dans le contexte concurrentiel qui affecte le secteur végétal et en cohérence avec les principaux axes du plan stratégique à l'horizon 2025 élaboré par ces filières, le **PCAE végétal** vise notamment la recherche d'une double performance économique et environnementale.

**2 appels à projets ont été lancés en 2015 et 109 dossiers soutenus**, pour un montant total d'aides publiques de 1 421 422 € (crédits ministère de l'agriculture, conseil régional, agence de l'eau Loire-Bretagne, conseil départemental de Vendée et FEADER).

20 % de bénéficiaires sont de jeunes agriculteurs et 30 % sont en agriculture biologique.

**Les investissements de substitution aux produits phytosanitaires représentent 60% des investissements financés.**

La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire mobilisent 65% du montant total de subvention.

Si cette première année a été plutôt prudente, au regard de l'enveloppe prévisionnelle de crédits disponibles de 5 millions €, le dispositif devrait trouver son impulsion en 2016, avec notamment la mise en place de crédits FEADER en contrepartie des aides FranceAgriMer et une meilleure connaissance de ce dispositif par les acteurs des filières.

# Filière forêt-bois

**Au niveau national, 2015 a été l'année de la déclinaison de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF) pour le secteur forestier : mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance, des objectifs de la politique forestière pour les 10 prochaines années, de nouvelles modalités de financement, un soutien à la propriété forestière privée (GIEEF).**

L'objectif porté par l'Etat en région est de favoriser une **meilleure valorisation de la forêt et du bois** dans le cadre d'une gestion durable de la ressource à travers la structuration de la filière, une plus grande mobilisation du bois et l'incitation à l'innovation. **La charte régionale « Ensemble mobilisons la forêt pour l'avenir » a été signée entre la DRAAF et ses partenaires le 23 janvier 2015.**

Soutenue par le Conseil régional et la DRAAF, et animée par l'interprofession Atlanbois, elle réunit l'ensemble des familles professionnelles des filières amont et aval autour de ces objectifs partagés.

Le programme de développement rural régional (PDRR) permet de **soutenir les investissements en faveur des infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation de la foresterie**, et ceux qui améliorent la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers, ainsi que leur potentiel d'atténuation des changements climatiques.

La DRAAF en 2015 a instruit 10 dossiers de création de places de dépôt et retournement (desserte forestière) et 15 dossiers de reboisement (soit 125 ha) par des plantations d'essences adaptées aux enjeux climatiques.

Toujours dans le même objectif de mobilisation accrue de la ressource en bois dans le respect de la gestion durable des forêts, **le projet des Pays de la Loire, porté par 5 partenaires, a été retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Dynamic Bois de l'ADEME**, pour un montant d'environ 2 millions €.

L'année 2016 verra l'installation de **la nouvelle gouvernance de la forêt et du bois en Pays de la Loire**, résultant de la constitution de la commission régionale ad hoc.

Les Pays de la Loire seront aussi une **région pilote pour la construction de la plate-forme internet de services « la forêt bouge »**, projet co-piloté par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et la DRAAF.

La valorisation de la forêt et du bois se poursuivra avec l'accompagnement de projets visant à la mobilisation durable du bois dans le cadre des aides de l'AMI Dynamic Bois et du PDRR.

Enfin, la DRAAF contribuera également à l'élaboration de la stratégie nationale Bio-économie.

La forêt de production en Pays de la Loire s'étend sur 359 000 hectares, soit 2 % du total national. Le taux de boisement régional est de 11%, contre 30 % en France. Les essences feuillues, notamment le chêne, représentent 70% du volume sur pied de la région. Le pin maritime est la première essence résineuse. En 2014, les forêts privées en Pays de la Loire couvraient 90% de la surface boisée, contre une moyenne nationale de 75%.

Comme en 2013, la récolte de bois 2014 a été en hausse sensible. Mais cette augmentation profite au bois énergie principalement, qui concentre dorénavant plus du quart de la récolte.

# Industries agroalimentaires

Le Conseil régional, en tant qu'autorité de gestion des fonds européens 2014-2020, gère le dispositif de soutien aux industries agroalimentaires régionales. La DRAAF a assuré en 2015, à sa demande, **l'instruction des dossiers d'aides à l'investissement matériel de 20 entreprises agroalimentaires**, pour un montant global de 2 millions d'euros d'aides émanant du FEADER et du FEP (fonds européen pour la pêche).

Les secteurs d'activités sont très diversifiés, mais les investissements sont légèrement dominants dans la filière transformation des viandes. Le montant total des investissements privés ayant bénéficié d'un soutien public s'élève à 20 millions d'euros.

En matière d'aide à l'investissement immatériel, la DRAAF a contribué à hauteur de 190 000 € à l'évolution technologique des TPE et PME, dont 150 000 € au titre de la gouvernance du pôle de compétitivité Végépolys, à travers le soutien aux **actions collectives, qui ont pour objectif de renforcer la compétence technique des entreprises régionales**.

La DRAAF a également assuré, en synergie avec la DIRECCTE, une **communication vers les entreprises** sur les dispositifs de soutien portés notamment par l'État et ses opérateurs, en particulier FranceAgriMer ou BPI France dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir (PIA).

Le travail entrepris par les deux directions sur l'amélioration des relations au sein des filières et l'expertise prospective sera poursuivi en 2016.

**Le 26 février 2015, la Charte de Coopération pour le soutien et l'accompagnement des entreprises de la filière alimentaire et de leurs salariés a été signée pour 2 ans.**

**Elle s'organise autour de trois axes** : la sécurisation des parcours professionnels et le renforcement de la compétence des salariés, l'amélioration des conditions de travail, le développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) au niveau territorial.

Une enveloppe de 190 000 € a été programmée dans le cadre d'un partenariat élargi à la filière avicole, aux unités territoriales de la DIRECCTE, à l'ARACT, au Conseil régional, en plus des acteurs initiaux (DRAAF, DIRECCTE niveau régional, partenaires sociaux, LIGERIAA, Coop de France Ouest), en lien avec les organismes collecteurs des fonds de la formation professionnelle.

Dans le cadre de la GPEC, sur les territoires du Nord-Vendée-Choletais et en Sarthe, des réunions ont permis de faire émerger une gouvernance commune « emploi/formation » entre les IAA et les acteurs institutionnels de l'emploi. L'objectif est de trouver des compétences en maintenance, conduite de ligne et management intermédiaire et d'améliorer les conditions de travail.

En parallèle, dans le cadre du dispositif PIA, un consortium d'entreprises agroalimentaires et d'organismes de formation (EPLEFPA de Laval et de Château-Gontier) élaborent des outils virtuels de formation de type MOOC (enseignement à distance).

Enfin, une démarche de GPEC présentée au CREFOP « Territoires », a été mise en œuvre sur le territoire des Mayennes et de la Haute Sarthe, sous l'égide de l'AREFA (Association Régionale pour l'Emploi et la Formation en agriculture), notamment pour les filières viticulture, arboriculture, élevage porcin et bovin lait.

# Installation des jeunes agriculteurs

**Dès juillet 2015, les principaux dispositifs (Dotation Jeune Agriculteur et prêts bonifiés) de la politique régionale de l'installation et de la transmission des exploitations étaient opérationnels, en région des Pays de la Loire.**

Alors que le nombre d'installations aidées avait augmenté en 2014 (565 projets accompagnés), on constate **une baisse de 24 % en 2015**, avec 429 projets accompagnés par l'État, le Conseil régional et l'Union Européenne.

Cette diminution est particulièrement importante dans les départements de la Loire-Atlantique et de la Mayenne.

Plusieurs raisons expliquent ce recul :

- le démarrage tardif des dispositifs d'aides, lié à la mise en œuvre du nouveau programme de développement rural régional,
- une conjoncture économique particulièrement difficile pour les secteurs de l'élevage (qui représente la majorité des installations ligériennes),
- la frilosité des établissements bancaires à accompagner les installations dans le secteur agricole.

En 2015, le dispositif de **prêts bonifiés à l'installation** a été assez peu sollicité, compte tenu notamment du fléchissement des taux bancaires et du démarrage tardif du dispositif.

80 demandes d'autorisation de financement ont été déposées dont 77 acceptées (contre 930 engagées en 2014).

## La politique d'accompagnement installation - transmission

Le Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales (PIDIL) a été prorogé en 2015, avec pour objectif de favoriser l'installation d'agriculteurs, notamment par le biais de formations et de conseils, mais aussi de développer des actions de communication et d'information vers tout porteur de projet susceptible de devenir un candidat potentiel à l'installation.

En Pays de la Loire, l'État a financé dans le cadre du PIDIL sur la période 2007-2015, principalement des actions axées sur la transmission des exploitations :

- **volet transmission** : aide en faveur des cédants : aide à l'inscription au Répertoire Départemental Installation, aide à la signature d'un bail avec un jeune installé, aide à la réalisation d'audit d'exploitation,

- **volet installation** : aide à la convention de mise à disposition avec une SAFER, aide à l'achat de foncier par l'intermédiaire de la SAFER,

- **volet communication** : actions de communication, soutien aux Points Info Installation à compter de 2009, actions de repérage-sensibilisation-diagnostics des exploitants de plus de 55 ans.

Depuis 2015, la labellisation des Points Accueil Installation Transmission (PAIT), qui remplacent les Points Info Installation (PII), et certains des centres d'élaboration des plans de professionnalisation personnalisés (CEPPP), est assurée par le préfet de région en concertation avec le président du Conseil régional.

L'enjeu est de faciliter l'action collective concertée à l'échelle régionale en cohérence avec le comité régional de l'installation et de la transmission (CRIT), tout en préservant la dynamique de proximité et en accompagnant toutes les personnes porteuses d'un projet d'installation en agriculture.

**Pour 2015 à 2017, les chambres départementales d'agriculture ont été labellisées en tant que structures porteuses des PAIT, des CEPPP et des stages « 21 heures ».** Une mission de coordination et d'animation des structures labellisées a également été confiée à la chambre régionale d'agriculture.

**Un tout nouveau cadre national remplacera, à partir de 2016, l'actuel dispositif PIDIL : l'Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture (AITA).**

Le cadre est en cours d'élaboration par le ministère de l'agriculture et l'Association des régions de France. Il sera décliné en programmes régionaux, dont la gouvernance sera assurée par le préfet de région et le conseil régional.

Le Comité régional installation-transmission va valider, en 2016, le programme ligérien qui sera mis en œuvre au titre de l'AITA. A cette fin, des groupes de travail, co-pilotés par la DRAAF et le président du conseil régional, sont chargés de faire des propositions d'actions.

La mise en place d'un appui technico-économique post-installation, fortement souhaité par les Jeunes agriculteurs des Pays de la Loire, sera intégrée dans les réflexions des groupes de travail.

## **Elaboration du Schéma directeur régional des exploitations agricoles**

En 2015, la DRAAF a réuni les organisations professionnelles agricoles, les représentants de la propriété foncière rurale, la SAFER, le Conseil régional et les services de l'Etat, pour élaborer le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) comme le prévoit la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014.

Le SDREA est un outil de répartition du foncier agricole qui se traduit par l'attribution des autorisations d'exploiter que doivent obtenir toutes les personnes souhaitant mettre en valeur une parcelle agricole. **Le projet de SDREA des Pays de la Loire vise à privilégier les installations d'agriculteurs à temps plein, promouvoir l'élevage et les cultures végétales spécialisées, sources de valeur ajoutée et d'emplois directs et indirects, conforter les exploitations de dimension économique précaire et assurer leur transmissibilité, améliorer la structuration parcellaire, favoriser la pérennité de la conduite agrobiologique des parcelles déjà menées en agriculture biologique.**

Le service «statistiques» de la DRAAF, en collaboration avec les organisations professionnelles agricoles, a contribué à la détermination des références nécessaires au calcul du «coefficient économique par actif» en valorisant les résultats des exploitations du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), ceux de l'étude sur la « Typologie des exploitations agricoles des Pays de la Loire » et ceux issus du recensement agricole 2010.

Le SDREA a été présenté aux partenaires lors de la COREAM du 16 novembre 2015, et sera approuvé par le préfet de région au cours du 1er trimestre 2016, à l'issue de toutes les consultations prévues par la loi.

L'enquête Teruti-Lucas permet de connaître, tous les ans, les différentes catégories d'occupation et d'usage de l'ensemble du territoire (agricole, naturel et urbanisé), au niveau régional et départemental, mais aussi à tout autre niveau défini géographiquement. En 2015, 1 812 portions du territoire régional ont été visitées par 27 enquêteurs. La prochaine collecte sera réalisée en 2017.

# Produisons autrement

## Les groupements d'intérêt économique et environnemental

**23 GIEE reconnus en Pays de la Loire en 2015 et 2 prix remportés aux trophées de l'agro-écologie en 2015**

Suite aux 2 appels à projets lancés par la DRAAF pour la reconnaissance des groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) en 2015, **23 candidatures ont été labellisées** par la COREAM. Les thématiques des projets retenus portent principalement sur l'autonomie alimentaire des élevages, la conservation des sols, la structuration de filières, mais également l'apiculture et la méthanisation.

**Les Pays de la Loire ont également participé à la 1ère édition**

**des « Trophées de l'agro-écologie »**, lancés en 2015 par le ministère de l'agriculture, avec le concours du Crédit Agricole. Cette opération nationale a pour objectif de récompenser les démarches innovantes, individuelle ou collective, exemplaires d'une agriculture à la fois productive et respectueuse de l'environnement.

Le comité régional d'évaluation, composé de la Chambre régionale d'agriculture, la FRCIVAM, FNE, UFC Que choisir, le Crédit Agricole et la DRAAF, a retenu 5 candidats. Le jury national s'est réuni en novembre.

**Les Pays de la Loire ont remporté le « prix de l'innovation »**, dont le lauréat est le **GAEC de la Pie (72)** pour son projet « participation à la création de Grains de Terroirs Bio » et une mention spéciale pour « la démarche collective », décernée au **GIEE GRAPEA CIVAM 85** pour son projet « autonomie protéique : cultiver ses protéines à bas niveau d'intrants et les valoriser au sein de son élevage ruminant ».

### Assolements et rotations en Pays de la Loire

Alors que les assolements et les successions culturales observés dans la région ont eu tendance à se simplifier lors des dernières décennies, la diversification des cultures est l'un des principaux leviers agronomiques mis en avant pour accompagner la mise en œuvre du projet national vers l'agro-écologie.

Sous l'angle des successions culturales, plusieurs profils se dessinent au sein de la région Pays de la Loire. Les spécificités pédoclimatiques, les opportunités et les contraintes propres à chaque territoire mais aussi les motivations, les choix et les ajustements réalisés par les agriculteurs concourent à générer ces différents profils.

La lecture que feront les agriculteurs de la nouvelle PAC (2014-2020) et les choix qui en résulteront auront assurément des conséquences importantes sur les assolements et rotations des années à venir.

# Ambition BIO 2017

En 2015, 10 600 hectares supplémentaires ont été convertis en agriculture biologique. La région atteint **125 500 ha de Surface Agricole Utile (SAU) en agriculture biologique et conversion, soit 6% de la SAU régionale**, plaçant les Pays de la Loire au 2ème rang national (en valeur absolue de surface AB), derrière Midi-Pyrénées.

Le comité de pilotage « Ambition BIO 2017 » a travaillé à l'élaboration d'**un plan d'actions régional pluriannuel** et défini les modalités régionales de mise en oeuvre des aides surfaciques à la conversion et au maintien en agriculture biologique (crédits Etat et FEADER).

220 750 € ont été engagés par la DRAAF pour **soutenir la structuration de la filière et la conversion des agriculteurs**, au bénéfice de la Chambre régionale d'agriculture, l'interprofession INTERBIO et la Coordination régionale à l'agriculture biologique. 13 millions € (auxquels s'ajoutent 40 millions € de crédits FEADER) ont été apportés par l'État pour assurer le renouvellement et les nouveaux contrats de conversion (CAB) et maintien en agriculture biologique (MAB).

En 2016, la DRAAF assurera le co-pilotage, avec le Conseil régional, des aides surfaciques à l'agriculture biologique instruites par les DDT(M) dans le cadre du 2ème pilier de la PAC.

L'enjeu est aussi d'accompagner la dynamique de conversion en soutenant le développement des compétences techniques des exploitations comme inscrit dans le projet du « Plan Ambition bio 2017 » et de favoriser la structuration de la filière.

(source ORAB PDL)

## Réseau des Nouvelles des Marchés : un observateur des prix des produits biologiques.

En 2015, le suivi des produits bio a été renforcé. Avec l'installation de deux nouveaux grossistes sur le MIN, la mercuriale hebdomadaire des prix de gros de Nantes s'enrichit de nouvelles informations. Sur l'ensemble de l'année, la mercuriale porte sur 209 produits contre 197 en 2014.

De plus, pour abonder les mercuriales bio nationales, les centres RNM de la région ont augmenté leur panel en suivant hebdomadairement un magasin spécialisé supplémentaire et en interrogeant de nouveaux opérateurs au stade expédition. Les messages bio sont parmi les plus consultés sur le site internet du RNM.

Au premier semestre 2016, un bilan de l'activité bio au sein du RNM et de ses perspectives fera l'objet d'un groupe de travail.

# L'année 2015 a été marquée par l'élaboration du plan Ecophyto II.

La nouvelle version réaffirme l'objectif de **réduction de 25% d'ici 2020 des produits phytosanitaires utilisés, par la généralisation des techniques actuellement disponibles et de 50% en 2025, par des mutations profondes des systèmes de production et des filières.**

Décliné en 6 axes majeurs, Ecophyto II renforce et rénove les actions structurantes et met en place de nouveaux dispositifs tel que le certificat d'économie de produits phytosanitaires (CEPP). Son déploiement donnera un nouvel élan à la dynamique régionale.

**En 2015, une quinzaine d'actions a été lancée** : journées techniques à destination des agriculteurs, techniciens, acteurs de bassins versants, étudiants des lycées agricoles, vidéos sur les techniques alternatives en arboriculture, participation aux salons (salon aux champs, SIVAL, Salon du Végétal, Floralties...), 5 journées techniques à destination des acteurs non agricoles...

De nombreuses plaquettes ont été publiées : guide destiné aux observateurs de la surveillance biologique du territoire, fiches sur les itinéraires alternatifs en horticulture... Désormais, les outils développés couvrent pratiquement toutes les filières régionales.

La valorisation de ces outils reste une des priorités pour permettre un transfert généralisé des bonnes pratiques. Les actions de démonstration organisées dans le cadre du **réseau de fermes Dephy** contribuent largement à l'atteinte de ces objectifs.

La valorisation territoriale des cartes et données de **l'observatoire des achats de produits phytosanitaires** s'est amplifiée. Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) désireux de déployer la méthode testée dans Ecophyto peuvent disposer des données.

L'objectif est d'amener les acteurs à mettre en place des actions adaptées au territoire.

Pour **les jardins, espaces végétalisés et infrastructures** (JEVI), l'accompagnement de la mise en place de la Loi Labbé est la principale préoccupation. D'ores et déjà, une information est faite systématiquement lors des réunions et journées techniques.

En lien avec la mise en place du plan Ecophyto, la première enquête sur les traitements phytosanitaires en grandes cultures s'est déroulée sur le terrain entre janvier et mars 2015. Elle a mobilisé 26 enquêteurs pour assurer la collecte des informations sur 1 342 parcelles de la région.

Au cours du premier semestre 2016, ce sont les pratiques culturales en arboriculture qui seront observées. L'enquête PK-fruits se déroulera en février-mars auprès de 229 exploitations fruitières de la région produisant des pommes.

Dans le cadre du **plan Ecoantibio** et pour mesurer l'impact de la politique de développement de l'agroécologie du ministère, une enquête sur les pratiques d'élevage se déroulera sur le terrain d'avril à juin 2016. Elle sera réalisée auprès d'un échantillon d'environ 2400 éleveurs ligériens.

# Mesures agro-environnementales et climatiques

Les MAEC ont été ouvertes en 2015 en Pays de la Loire, sur les enjeux biodiversité, eau, maintien des prairies, races menacées et apiculture, avec une très bonne perspective de renouvellement des contrats.

Au niveau des Pays de la Loire, 43 territoires ont été ouverts à la contractualisation:

- 28 territoires pour l'enjeu biodiversité Natura 2000 (15 au titre de l'enjeu zones humides, 11 au titre de l'enjeu bocager et 2 zones de plaine)
- 14 territoires pour l'enjeu eau
- 1 territoire régional pour l'enjeu de maintien des prairies permanentes

La grande majorité des territoires de zone humide a construit les mesures sur la nouvelle mesure Herbe-13.

Les territoires de zone de bocage ont mis en œuvre pour 2015 uniquement les mesures de maintien des infrastructures agroécologiques, entretien des haies, des arbres têtards, des mares...

Les premiers retours semblent confirmer une tendance de réengagement proche du niveau attendu.

## Les principaux enjeux devraient concerner :

- **Biodiversité** : plus de 1 660 exploitations et près de 53 700 ha renouvelés
- **Eau** : 146 exploitations et près de 10 750 ha
- **Mesure « systèmes herbagers et pastoraux »**, avec priorité 2015 aux sortants de la PHAE 2014 : 200 exploitants et 12 500 ha

Soit un global estimé à 72 millions € en 2015 (39 % des crédits inscrits au PDR 2014-2020).

# Sécuriser la production et promouvoir notre modèle alimentaire

## Approvisionnement de proximité et de qualité en restauration collective

Avec 768 000 repas quotidiens servis en restauration collective en Pays de la Loire, renforcer la présence des produits locaux et français représente un objectif majeur pour l'avenir de l'agriculture régionale. L'approvisionnement de proximité en restauration collective fait partie des priorités assignées au programme national pour l'alimentation avec un objectif : atteindre 40 % de produits locaux dans la restauration collective d'ici à 2020.

En 2015, le service régional de l'alimentation de la DRAAF (SRAL) a organisé deux comités régionaux axés sur cette thématique, afin de mobiliser les acteurs. Avec le soutien et l'expertise des collectivités et des organisations professionnelles et l'implication des services départementaux, le SRAL a ainsi œuvré à l'émergence ou au renforcement de synergies entre les collectivités et les différents fournisseurs, producteurs, grossistes et entreprises.

La DRAAF a également apporté son appui financier à la **création de réseaux locaux en Mayenne et en Sarthe**, sur l'initiative des chambres d'agriculture, adoptant le modèle développé en Maine-et-Loire et en Vendée, qui a déjà prouvé son efficacité dans la mise en relation de producteurs et d'élus.

Afin de mesurer l'évolution des achats en produits de proximité et qualité dans la restauration collective, la DRAAF travaille à la construction, avec l'expertise d'acteurs régionaux, **d'un observatoire expérimental de l'approvisionnement de proximité** qui sera lancé début 2016 avec l'envoi d'un questionnaire à tous les restaurants collectifs, afin de recueillir les données 2015 qui serviront de références. Ces données et leur suivi annuel permettront aux acteurs d'orienter leurs actions, de valoriser les démarches réalisées, de communiquer auprès des convives et de leurs familles.

## Education alimentaire de la jeunesse

La DRAAF des Pays de la Loire a accompagné pendant trois ans, dans l'enseignement primaire, **un programme de recherche action en sociologie alimentaire dénommé EDUCALIM**. L'année 2015 a permis de dresser un bilan positif, avec une modification favorable du comportement alimentaire des enfants concernés par le programme, et de livrer une série d'outils pédagogiques à l'intention du ministère de l'éducation nationale. Désireuse d'amplifier ces actions, la DRAAF a ouvert, à l'été 2015, un appel à projet régional innovant consacré à la formation de personnes ressources pour l'éducation au goût des jeunes. Ce projet de formation est destiné aux inspecteurs du premier degré de l'éducation nationale, aux conseillers pédagogiques et aux infirmiers scolaires.

Afin de démultiplier les mesures d'accompagnement prises jusqu'alors et de permettre un maillage territorial suffisant sur cette thématique, le SRAL a décidé de **s'engager dès 2016, en collaboration avec les services de l'éducation nationale, dans un projet d'envergure** qui viendrait sur l'ensemble de la région Pays de la Loire:

- **renforcer la prise en compte du parcours d'éducation à la santé des enfants ;**
- **donner aux professeurs des écoles les moyens de mettre en place des actions d'éducation alimentaire dans les classes.**

## Contrôle des produits phytosanitaires :

En 2015, ont été menées 396 inspections sur l'utilisation et la distribution des produits phytosanitaires et opérés 114 prélèvements à la récolte pour vérifier la conformité des végétaux commercialisés.

Suite à une initiative régionale, 25 prélèvements ont été effectués sur des végétaux en production pour vérifier les conditions d'application des règles d'utilisation des produits phytosanitaires.

Plus de 900 agréments ont été accordés pour la distribution, l'application et le conseil en produits phytosanitaires.

Les plans de contrôle seront reconduits en 2016.

## Surveillance du territoire

Les plans de surveillance et de contrôle contribuent à la vérification de la conformité des denrées animales et végétales et permettent de recueillir des données en vue de l'évaluation de l'exposition du consommateur aux dangers d'origine alimentaire. Ces plans apportent également des garanties sanitaires à l'importation et à l'exportation.

Dans ce cadre, il a été réalisé **7 626 prélèvements en 2015**. Neuf prélèvements ont donné lieu à des résultats défavorables avec mise en œuvre de mesures correctives.

L'année a été marquée par l'apparition sur le territoire français d'une nouvelle bactérie, **Xylella fastidiosa**, susceptible de contaminer une grande variété d'espèces végétales. Une prospection spécifique a été réalisée chez les pépiniéristes et revendeurs. **Aucun foyer n'a été identifié en Pays de la Loire.**

Toutes filières confondues, **183 bulletins de santé du végétal** ont permis de faire connaître la situation phytosanitaire de la région, afin de raisonner les itinéraires techniques agricoles et promouvoir les méthodes alternatives et de biocontrôle.

**Le suivi de 33 parcelles** a permis d'étudier les effets non intentionnels des produits phytosanitaires, l'évolution des phénomènes de résistances et de la biodiversité.

## Gestion des organismes nuisibles

En 2015, **60 foyers d'organismes réglementés ont été gérés**, dont 44 sont définitivement éradiqués et les autres en cours d'assainissement.

**Plus de 9 000 certificats phytosanitaires** ont été délivrés pour des exportations de plus de 500 variétés végétales dans plus de 120 pays. 40 % de ces exportations concernent du matériel de multiplication (semences et plants).

Neuf laboratoires d'analyses ou de recherche ont été suivis pour vérifier le confinement de leurs installations en vue de la manipulation d'organismes nuisibles réglementés.

## Exercice régional Influenza aviaire

Les exercices de gestion d'une épizootie constituent un élément déterminant de la préparation des services en vue d'une lutte efficace contre ces maladies, comme en témoignent les cas d'influenza aviaire détectés depuis le 24 novembre 2015 et les menaces importantes liées à la présence de fièvre aphteuse au Maghreb.

En 2015, un exercice régional a permis de tester le plan d'intervention sanitaire d'urgence contre l'Influenza Aviaire hautement Pathogène (IAHP). D'autres exercices ont concerné les modalités d'alerte, ainsi que l'installation de rotoluves en exploitation.

# Enseignement agricole

Avec un peu plus de 18 000 élèves et 2 600 apprentis accueillis dans 96 établissements répartis sur tout le territoire, l'enseignement agricole ligérien scolarise plus de 8% des jeunes inscrits de la classe de quatrième aux formations post-bac. Plus d'un élève sur 4 scolarisé dans le cadre de la voie professionnelle fait le choix de l'enseignement agricole.

La réussite de cet enseignement est reconnue, eu égard à **un taux de diplômés de 87% et régulièrement supérieur à la moyenne nationale** (85 % pour 2015), et à un taux d'insertion professionnelle de près de 90%.

**Le Projet Régional de l'Enseignement Agricole (PREA)** issu de la mobilisation de l'ensemble des partenaires de l'enseignement agricole (Conseil régional, chambre régionale d'agriculture, fédérations des différentes familles d'enseignement, secteurs professionnels), est la traduction concrète de cette volonté de poursuivre et d'amplifier l'accompagnement des apprenants dans leur parcours de formation, leur insertion professionnelle et leur adaptation aux mutations de l'agriculture. Les actions proposées ont été élaborées dans une logique d'évolution et d'adaptation permanente, ainsi l'année scolaire 2015-2016 mettra l'accent sur la mobilisation pour les valeurs de la République, la dynamisation et la valorisation de l'innovation pédagogique.

## Focus : Les valeurs de la République

A la suite des attentats qui ont endeuillé la France, le gouvernement a décidé d'engager une « grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République ». Le système éducatif occupe en effet une place centrale dans la République et, à ce titre, il est au cœur des réponses que la nation doit apporter à ces attaques.

L'enseignement agricole ligérien s'inscrit pleinement dans cette mobilisation et contribuera à sa mise en œuvre, et en particulier par l'application du plan d'action du Ministère : Défendre la laïcité et lutter contre les discriminations ; Favoriser la citoyenneté et l'engagement personnel ; Lutter contre les inégalités et promouvoir la mixité sociale.

La journée du 9 décembre 2015 a été celle de la laïcité, et a marqué le 110ème anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État. Elle a été l'occasion pour les établissements de mettre en place des actions impliquant les élèves, telles que mur d'expression, affichage et relecture de la charte de la laïcité, ou encore sapins de Noël décorés de messages de paix.

# Ressources humaines

Au 31 décembre 2015, la DRAAF comptait **193 agents administratifs et techniques** (contre 248 en 2010, soit -22% en 5 ans), dont 124 femmes et 69 hommes.

**La moyenne d'âge des agents est de 50,8 ans.**

Elle est de 50,7 ans pour les femmes et 51,1 ans pour les hommes.

La DRAAF a enregistré en 2015 (hors mouvements internes) 10 entrées et 15 sorties, soit un taux de rotation de 7%.

## Bilan budgétaire

La gestion des crédits de vacataires pour l'ensemble des services de la région (DDT(M), DD(CS)PP et DRAAF), toutes sources de financement confondues (BOP 215 et 206) s'est élevée en 2015 à **1 686 000 €**. En région, 94 vacataires ont été recrutés sous contrat pour plusieurs semaines, essentiellement pour faire face aux enjeux de la PAC (plan FEAGA et mise en œuvre des instructions de demandes d'aides).

**Le centre de prestations comptables mutualisé (CPCM) travaille pour le compte de 15 unités opérationnelles en région Pays de la Loire**, dont la DRAAF. Toutes unités confondues, le CPCM assure l'exécution des dépenses et des recettes sur 22 programmes.

En 2015, 40 762 opérations ont été traitées pour un budget global de 125 450 000 €, avec un délai global de paiement moyen de 15,66 jours.

**Depuis décembre 2015, tous les services de l'antenne angevine de la DRAAF sont regroupés sur un même site au 10 rue Le Nôtre à Angers.**

**Cette opération immobilière de mutualisation des moyens et des compétences a permis de réunir les équipes du SRAL, du RNM et de FranceAgriMer, soit 45 agents.**

## Perspectives 2016

Compte-tenu du nombre potentiel de départs à la retraite d'ici 10 ans, de l'évolution des missions et des effectifs, la réflexion sera poursuivie sur les enjeux du maintien et de l'acquisition de compétences comme sur celui des modes d'organisation.

En ressources humaines, la DRAAF s'est engagée à accueillir un apprenti en affaires générales.

En matière budgétaire et logistique, sur le site de Nantes, les mutualisations possibles entre les 2 directions DRAAF et DREAL seront approfondies et, sur le site d'Angers, suite au regroupement des services de l'antenne de la DRAAF, les sujets transversaux seront partagés.

NANTES

ANGERS

# Bilan de l'activité régionale de formation en 2015

Entre janvier et décembre 2015, **80 actions de formation ont été mises en œuvre par la délégation régionale**, pour un total de 1 281 journées stagiaires dispensées (hors stages proposés pour les agents de l'enseignement agricole). Ces chiffres sont en hausse comparativement à l'année 2014 (+ 34 % de journées stagiaires en particulier), et témoignent de l'activation d'une offre de formations qui a répondu aux besoins des agents.

Répartition des formations proposées en 2015, par thématique (en nombre de stages)

Les formations « métiers » du MAAF, les formations en bureautique et les actions dans le champ de la « santé, sécurité au travail » constituent une part importante de l'offre de formations proposée par la délégation régionale en 2015 (56 % de l'offre totale de stages, pour ces 3 secteurs).

Comme en 2014, près de **2 stagiaires sur 3 sont des femmes** (532 sur 833 stagiaires accueillis au total sur l'année).

## Perspectives 2016 en matière de formation continue

2016 sera une année où la thématique de l'agroécologie occupera toujours une place importante dans l'offre de formations de la délégation régionale. Également, pour répondre aux enjeux de sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation, un important dispositif de formation sera déployé sur cette thématique tout au long de l'année.

## Formation des vétérinaires sanitaires

L'Etat confie des missions de surveillance, de prévention et de lutte contre les maladies animales réglementées à des vétérinaires titulaires d'une habilitation sanitaire. Ces acteurs réalisent une veille sanitaire sur le terrain et sont également acteurs en santé publique vétérinaire et en bien être animal.

Dans ce cadre, ces vétérinaires habilités doivent suivre des formations organisées par l'Etat en partenariat avec les groupements techniques vétérinaires sur des sujets tels que la biosécurité en élevage, la pharmacie vétérinaire et l'antibiorésistance, le bien être animal, la rage.

Ainsi le SRAL a proposé 12 formations, sur 9 thématiques, avec la participation de 120 vétérinaires.

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Pays de la Loire

Directrice régionale  
Claudine LÉBON  
Tél : 02 72 74 70 10

Directrice adjointe : Fabienne POUPARD  
Secrétariat : Marie HOMMELET

Inspecteur Santé et Sécurité au Travail  
Hubert RENAULT - Tél. 02 72 74 71 98

Assistante sociale  
Pays de la Loire  
Muriel MIGNON - Tél. 02 72 74 70 41

Mission Contrôle de Gestion -  
Communication  
Michel MASDEU - Tél. 02 72 74 70 13

Mission Emploi et Protection  
Sociale Agricoles  
Franck LOHEAC - Tél. 02 72 74 70 16

Mission Formation Continue  
Pierre HERVOUET - Tél. 02 72 74 70 14

Service régional des systèmes  
d'information : Didier GIRAULD

Tél : 02 72 74 72 80  
Adjoint : Jean-Luc LAGADEC  
Pôle Informatique - Téléphonie :  
Hélène BONNEFOY

Secrétariat général  
Didier NÉAU

Tél : 02 72 74 70 34  
° Centre de prestations comptables mutualisé :  
Corinne LEPETIT  
° Ressources humaines : Séverine PRAMIL  
° Budgétaire et logistique : Stéphanie LE BRIS

Service régional de l'agriculture,  
de la forêt et des territoires - SRAFT  
Délégation régionale FranceAgriMer

Tél : 02 72 74 71 50 (Nantes)  
Tél : 02 41 24 16 60 (Angers)

Mathieu BATARD

- Pôle Filières agricoles et politiques transversales :  
Caroline RENOULT
- ° Unité Filières Végétales : Pascal DROUIN
  - ° Unité Filières Animales : Régis BERTEAUX
  - ° Unité IAA et Agriculture Biologique : Franck DAROS
- Pôle Gestion des aides communautaires et contrôles :  
Jean-Marie MOOG
- ° Responsable Cellule Aval - Céréales -  
Grandes cultures : Annie CAMINERO
  - ° Référent OCM fruits et légumes PO/OP :  
Gwénaëlle GUILLON
  - ° Référent contrôles «Elevage-Lait» :  
Stéphane MARCHAND
  - ° Référent bois et plants de vigne :  
Anne-Marie DAVID
- Pôle Forêt-bois-Environnement :  
Céline BOUEY
- ° Unité Forêt - Bois
  - ° Unité Environnement
- Pôle Europe et territoire :  
Marie-Ève JAECK
- ° Unité Europe : Marie-Ève JAECK
  - ° Unité Territoires : Marie SUIRE

Service régional  
de l'alimentation - SRAL

Tél : 02 72 74 71 20 (Nantes)  
Tél : 02 41 72 32 32 (Angers)

Jean-Noël de CASANOVE

Pôle coordination vétérinaire et phytosanitaire :  
Fabienne BURET

- ° Chargé de mission assurance qualité :  
Françoise GODET

Coordonnateur SIGAL : Daniel COUILLARD  
Coordonnateur Plan d'Urgence : Fabienne BURET

Pôle alimentation :  
Gaëlle BOUCHON

- ° Chargée de mission : Marie-Pierre MONTRADE

Pôle mutualisation phytosanitaire et vétérinaire :  
Elisabeth BOISSELEAU

Site ANGERS : Tél : 02 41 72 32 32  
° Inspections, environnement, santé :  
Cédric SOURDEAU  
° Santé des végétaux : Sylvain OCTAU  
° Bonnes pratiques environnementales :  
Elisabeth BOISSELEAU  
Chef projet Ecophyto : Mohammed OUASRI

Site NANTES : Christine DAVIET  
Tél : 02 72 74 71 27

Service régional de l'information  
statistique et économique - SRISE

Tél : 02 72 74 72 40

Claire JACQUET PATRY

Pôle Enquêtes :  
Patricia JEAN

Pôle Synthèses et Valorisation des données :  
Jean-Pierre COUTARD

Pôle Conjoncture :  
Anne PIHA

Réseau des Nouvelles des Marchés :

- ° Centre de Nantes : Anne PIHA
- ° Centre d'Angers : Thierry RENOUD

Service régional de la formation  
et du développement - SRFD

Tél : 02 72 74 72 10

Philippe NÉNON

Adjoint : François CHAVENON VERLHAC  
Autorité académique

Pôle Offre de formation et actions éducatives :  
Françoise MAROT

- ° Gestion des moyens de l'enseignement public :  
Annie LE GALL-GESLOT  
Bérengère KIRION

Pôle Gestion administrative et financière -  
Établissements privés - Aides sociales :  
Ellena CHAUVAT

Pôle Examens, diplômes et certification :  
Jean Michel LEFEVRE

- ° Contrôle de légalité : Bérengère KIRION

Appui aux missions  
de l'enseignement agricole

- ° Insertion scolaire, sociale et professionnelle :  
Françoise MAROT
- ° Coopération internationale : Julien PICHON
- ° Développement durable : Lena LEDUCQ
- ° Ingénierie de formation / VAE : Martial LOIRET
- ° Technologies de l'information et de la  
communication : Fabien PAQUEREAU

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
des Pays de la Loire

5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2

Tél : 02 72 74 70 00 Fax : 02 72 74 70 01

courriel : draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Retrouvez toute l'actualité de la DRAAF sur notre nouveau site internet régional :  
[www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)